

**PAGES
MANQUANTES**



LA VIERGE AU TRONE

EXTRAIT DES LETTRES DE LA MÈRE DRANE, O. S. D., A SES RELIGIEUSES POUR LA FÊTE DE ST DOMINIQUE



DEMAIN, comme de vraies enfants de Notre Glorieux Père, nous nous trouverons toutes réunies à ses pieds. Quel bienfait pour nous d'avoir un tel Père ! et comme chacune voudrait le contempler, lui dire sa vénération et son amour ! Qui n'aime à se le représenter, comme Ste-Catherine le dépeint, semblable à Notre-Seigneur ; non pas de nom seulement : "*Dominicus*" ; mais en sa sainte vie, et encore par la beauté de sa figure et la majesté de sa personne. C'est là, en effet, le trait marquant de sa sainteté ; il fut la copie fidèle de son Maître, dont la vie avait si bien pris tout son cœur qu'elle se manifestait dans toute sa conduite. Comme Lui, il se donnait sans compter au prochain ; comme Lui, il ne craignit jamais d'être trop humble, trop pauvre, trop patient, trop ami de la souffrance, en vue, uniquement, des âmes et de Dieu.

En lisant le récit de ses austérités héroïques, de ses prières "agonisantes", "*agonizans pro Christi nomine* ;" sa pénitence nous paraît parfois exagérée. Rappelons-nous alors qu'il ne saurait y avoir d'excès comparable à celui que le Christ "commit à Jérusalem." Aussi tous les Saints commirent les mêmes excès ; ils furent tous victimes de l'amour Divin, et l'amour Divin ne connaît pas les bornes de l'humaine prudence.

C'est, j'imagine, la ressemblance de Notre Bienheureux Père avec le Sauveur, qui a inspiré le choix des trois premières Leçons de l'Office. Elles nous rappellent que le Christ est l'"image de Dieu ;" que nous devons porter constamment en nous cette "image" : "Portant en nos corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit manifestée en nos corps." C'est donc là la Sainteté, la seule véritable : manifester en notre vie la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne servirait de rien, de se faire une sainteté à soi, où n'entrerait ni la douceur ni l'humilité, qui ne nous porterait pas à nous

renoncer nous-mêmes, comme le Christ ; qui, enfin, au lieu d'être généreuse et de tout donner comme " Il se donnait Lui-même," resterait égoïste et étroite. Nous devons toutes à des degrés divers, qui d'une façon, qui d'une autre, ressembler à Notre Seigneur.

Quand nous serons au Ciel, nous Le contemplerons, face à face, dans son ineffable beauté. Puis, jetant un regard sur les phalanges des Bienheureux, nous découvrirons en chacun un reflet de cette Beauté. Il ne s'en trouvera pas deux en tout semblables ; néanmoins, ils ressembleront tous à leur Seigneur. St-François, par exemple, sera bien différent de St-Vincent de Paul. En St-François brillera la Divine Passion, en St-Vincent, la Charité qui " passait en faisant le bien." Il s'y rencontrera des âmes illustres comme Ste-Catherine de Sienne ; d'autres, inconnues de la terre, où leur beauté était restée bien cachée ; mais toutes emprunteront à la splendeur même du Christ leur céleste éclat, reflété en chacune de façon différente.

.....

Parmi les Saints, Notre Bienheureux Père St-Dominique occupe aussi sa place à part. Comparativement à d'autres vies illustres, nous possédons réellement de la sienne assez peu de détails. Comme pour son Divin Maître, l'histoire est à peu près muette sur ses premières années ; elle est bien autrement riche, quand elle nous parle de Ste-Catherine de Sienne. St-Dominique a pourtant, comme St-François, comme St-Ignace, une physionomie bien distincte.

En lui, le trait particulier, remarquable entre tous, c'est d'avoir été l'Apôtre de son temps, le " Prêcher " par excellence. Il était consumé de ce zèle des âmes, qui l'a fait comparer à St-Paul ; tout dans sa vie convergeait là, mais davantage ses prières et ses pénitences. Il sollicitait souvent de Dieu la faveur d'être employé en guise de pierre fermant l'entrée de l'enfer, pour que les âmes n'y puissent plus tomber. Durant son sommeil on l'entendait parfois murmurer : " Que deviendront les pécheurs ! " Voilà ce que nous savons de lui et qui nous le montre comme un flambeau ardent, comme l'extirpateur des hérésies, le champion de la cause de Dieu, l'Apôtre de son siècle.

Autre trait de sa physionomie. Au témoignage de ceux qui ont écrit de lui, ou l'ont connu personnellement, on admirait, en Notre Père, une sérénité imperturbable, une paix qui

ne pouvait venir que de son intime union avec Dieu. Elle lui fut habituelle dès son jeune âge et s'est montrée au dehors par cette admirable douceur qui nous le fait invoquer sous ce titre : *PIE PATER DOMINICE*, Tendre Père Dominique ! C'est bien là le trait le plus aimable de son caractère. Tout ce qui cause en nous l'émotion et le trouble ne provient pas de la force mais bien de la faiblesse, de quelque élément trop humain ou encore immortifié. Les âmes fortement trempées sont ordinairement sereines. L'admirable force d'âme des Saints, celle de St-Dominique entre autres, possède ce cachet de sérénité qui rend semblables aux Anges ceux qui en sont doués.

Rappelons-nous bien ceci en nous efforçant de l'imiter dans notre vie active. Si zélées et énergiques que nous soyons, comment égaler les Esprits célestes " qui ne se reposent ni jour ni nuit," et se consomment comme des flambeaux ardents au service du Seigneur ? Ils s'acquittent de leur tâche dans la paix, avec une inaltérable sérénité, c'est une des raisons de leur force.

N'avons-nous pas conscience de l'ascendant merveilleux qu'exerce sur nous un caractère calme et serein ? C'est une des qualités, qui en imposent le plus aux enfants et donnent de l'autorité sur eux.

Nous rendons hommage à cette admirable sérénité d'âme, quand nous appelons Notre Bienheureux Père : " Rose de Patience " ! Vertu précieuse en effet ; outre son intime union avec la Pénitence, c'est elle qui maintient notre nature sous l'obéissance et nous conserve ainsi dans la paix.

Efforçons-nous de l'acquérir, au plus haut degré, ce trait marquant de l'esprit et du caractère de St-Dominique. Tout en nous appliquant à imiter son zèle pour le salut de ceux qui périssent, nous " posséderons nos âmes dans la patience " et elle nous gardera dans la paix et la douceur.

Patience admirable de Notre Père, qui l'a rendu capable de tout endurer : contradictions continuelles des méchants, réalisations tardives de ses plus chères espérances, luttes incessantes contre le monde corrupteur ! En tout, il est resté, ressemblance avec son Divin Maître, d'une tranquillité inaltérable. Avec quel à propos, aujourd'hui, surtout avec quels avantages nous pourrions l'imiter sur ce point ! Ressembler à Notre Père, image du Christ Lui-même, donnerait à notre vie un cachet divin, à toutes nos œuvres une efficacité et une fécondité singulière.

LA CROYANCE DE L'ÉGLISE

A L'ASSOMPTION CORPORELLE

DE LA TRÈS SAINTE VIERGE



L'ÉGLISE catholique est la gardienne et l'interprète de la vérité révélée : la gardienne, pour conserver le dépôt divin dans son intégrité et sa pureté ; l'interprète, pour prêcher au monde la doctrine qu'elle a reçue de Dieu, pour l'expliquer, pour en montrer les beautés et les conséquences, en un mot, pour la présenter dans toute sa plénitude.

Afin de garantir l'exercice de ce pouvoir doctrinal, Dieu a donné à l'Église la prérogative de l'infaillibilité. Il devait protéger ainsi ses propres enseignements contre l'altération, puisque, en fin de compte, c'est lui, la Vérité même, qui parle par la bouche de l'Église.

Or, l'Église enseignante est composée d'abord du Souverain Pontife, puis de tout le corps épiscopal uni au Saint-Siège, qui sont les organes premiers du magistère ordinaire de l'Église. Le Pape, seul jouit, à certaines conditions, du privilège de l'infaillibilité personnelle.

Le pouvoir enseignant est infaillible, en vertu même de la promesse divine, chaque fois qu'il s'exerce à l'endroit des vérités révélées, c'est-à-dire, de toute doctrine concernant la foi et les mœurs, et contenue, soit explicitement, soit implicitement, mais formellement, dans le dépôt de la révélation, et aussi à l'endroit de tout ce qui a un lien nécessaire avec le dogme ou la morale.

L'exercice du pouvoir doctrinal de l'Église revêt diverses formes : d'abord, celle de la prédication ordinaire et générale ou, ce qui est la même chose, de l'enseignement traditionnel vivant, qui suffit, d'après le concile du Vatican, pour créer l'obligation d'acquiescer, de foi divine, à une vérité ainsi promulguée. Viennent ensuite les jugements solennels du pouvoir enseignant : définitions dogmatiques, décisions doctrinales du Saint-Siège et des conciles œcuméniques auxquels il

faut joindre, par voie indirecte, les condamnations d'erreurs, la discipline générale et la liturgie.

Telle est la règle de la foi catholique, dont la croyance actuelle de tous les membres de l'Eglise, dit le célèbre théologien Scheeben (Dogmatique, I, c. 5), est l'expression vivante et concrète, sur laquelle l'individu doit toujours s'orienter et dont il ne peut s'écarter jamais, sans se séparer de l'unité de foi actuelle et se révolter contre la loi dogmatique qui le gouverne.

D'après ces principes, élémentaires en théologie, toute doctrine qui est proposée par le corps enseignant ou par le Souverain Pontife seul, soit explicitement, soit implicitement, soit personnellement, soit par commission ou autorisation, est absolument certaine ; y contredire serait commettre une faute grave.

Comme le pouvoir doctrinal de l'Eglise est toujours le même, il suffit de constater sa parole en un point donné du temps ; rigoureusement parlant, il n'est pas besoin d'interroger la tradition antérieure, à moins qu'elle ne soit nécessaire pour établir le sentiment actuel de l'Eglise.

De plus, une seule manifestation authentique de l'enseignement universel de l'Eglise suffit aussi pour exiger l'adhésion du croyant. Mais s'il y en a plusieurs en faveur d'une doctrine, quelle n'est donc pas sa certitude absolue !

Pour en venir à l'Assomption de la Très Sainte Vierge, il faut établir ce qu'on entend par là, que c'est une matière doctrinale, et que l'Eglise l'enseigne authentiquement.

L'Assomption est le privilège par lequel le Seigneur a avancé, en faveur de sa Mère, le moment de la résurrection, fixé à la fin des temps pour l'humanité,—et en vertu duquel la Très Sainte Vierge, présente au ciel en corps et en âme, jouit de la glorification corporelle, depuis sa sortie de ce monde, ou peu après. Elle n'a donc pas à attendre, comme les autres élus, le complément de son bonheur céleste. L'union du corps de Marie, vivant et glorieux, à son âme bienheureuse, et son entrée au ciel, voilà l'Assomption, pas autre chose.

Il ne s'agit aucunement des circonstances, peut être vraies, peut-être fausses, que des récits plus ou moins légendaires nous rapportent sur la mort et la résurrection de Marie. Que la Très Sainte Vierge ait vécu jusqu'à un âge ou à un autre ; que son tombeau soit à Jérusalem ou à Ephèse ; que tous les Apôtres aient constaté l'absence de son corps dans le

tombeau, ou seulement quelques-uns, ou même un seul ; qu'ils aient été, plusieurs ou un seul, témoins de sa résurrection ; cela n'importe pas à la prérogative de la Vierge. C'est aux historiens qu'il appartient de nous renseigner, s'ils le peuvent, sur les circonstances qui ont accompagné l'Assomption : date, lieu, témoins, etc. ; ce sont des détails assurément intéressants à connaître, mais étrangers à l'essence de l'Assomption qui consiste, répétons-le, dans l'union du corps de Marie, vivant et glorieux, à son âme bienheureuse.

Que l'on y prenne bien garde, elle n'est pas seulement un fait, mais encore, et surtout, une doctrine ; nous disons *surtout*, parce que ce fait se rattache, de lui-même, à l'économie générale du dogme, et que les raisons de son existence sont d'ordre doctrinal. La question de l'Assomption appartient donc essentiellement, et premièrement, à la théologie. Aussi quoiqu'elle soit un fait, et à ce titre relève de l'histoire, cependant est-ce sur des arguments théologiques que repose l'absolue et entière certitude de la glorification complète de Marie, en corps et en âme, nullement sur l'histoire qui reste impuissante à nous renseigner.

L'Assomption se rattache au dogme, parce qu'elle est une exception à la loi par laquelle Dieu a fixé, à la fin des temps, avec la résurrection générale, la glorification de tous les élus en corps et en âme.

De plus, ce n'est pas seulement comme dérogation à une loi universelle que l'Assomption appartient au dogme, mais en elle-même, comme possession de la part de béatitude promise pour les corps des bienheureux.

Et puisqu'il s'agit de l'anticipation, en faveur de la Très Sainte Vierge, d'une règle générale, c'est le cas de rappeler la parole de Bossuet : " Cette maternité glorieuse, cette alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu, la met dans un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison. . . . Combien y a-t-il de lois générales dont Marie a été dispensée ! " (1) Le rôle de la Très Sainte Vierge et sa dignité demandaient qu'elle fût admise dans la gloire, en corps et en âme.

La Corédemptrice, associée au Rédempteur dans l'œuvre du relèvement de l'humanité, et dans sa victoire, ne pouvait pas être soumise, elle-même, aux suites du péché dont elle avait contribué, pour sa part, à ruiner la puissance, et avec

(1) Sermon pour la fête de la Conception, 1er point.

lequel elle avait toujours été dans la plus complète opposition. Sans la glorification de son corps, son triomphe n'eût pas été entier. L'Assomption de la Corédemptrice correspond à l'Ascension du Rédempteur.

L'unité de chair de Jésus et de Marie, selon l'expression du pseudo saint Augustin, souvent répétée depuis le XIII^e siècle ; le privilège de l'Immaculée Conception, qui préservait Marie du péché originel et de ses conséquences ; la plénitude de grâces dont elle fut ornée ; l'exemption de toute souillure ; l'amour de Jésus pour sa Mère ; la virginité incomparable de la Sainte Vierge ; son humilité profonde ; son élévation au-dessus des anges et des hommes ; tout cela constituait un ensemble imposant de motifs qui devaient déterminer Notre-Seigneur à accorder, sans retard, à Marie, la gloire complète des élus.

C'est à l'une ou l'autre de ces raisons que se rapportent les arguments développés par les théologiens en faveur de la doctrine de l'Assomption. Par exemple, saint Jean Damascène écrit : " L'arche sainte du Dieu vivant, qui a reçu dans son sein son Créateur, est placée dans le temple du Seigneur que la main de l'homme n'a point élevé. . . . Comment la mort engloutirait-elle cette bienheureuse Vierge ? Comment les enfers pourraient-ils devenir sa demeure ? Comment la corruption envahirait-elle ce corps, où la vie même a été reçue ? " Le pape Alexandre III exposant au sultan d'Icône les principaux dogmes catholiques, lui dit ; " Marie a conçu sans perdre sa virginité ; elle a enfanté sans douleur ; elle a quitté ce monde pour le ciel, sans être soumise à la corruption, afin que selon la parole de l'ange, ou mieux, selon la parole de Dieu s'exprimant par l'intermédiaire de l'ange, elle fût vraiment pleine de grâce et pas seulement à moitié. "

Or cette doctrine de l'Assomption est, dans la pensée de l'Eglise, absolument certaine, puisque actuellement et dans les siècles antérieurs, elle l'enseigne par divers organes de son magistère ordinaire, qui sont la prédication des pasteurs, la liturgie, les œuvres des Pères et des théologiens, et auxquels répond la persuasion universelle du peuple chrétien. En d'autres termes, elle l'affirme explicitement par la tradition orale vivante, implicitement par la liturgie, d'après le principe formulé par le pape saint Célestin I^{er} : " La loi de la prière règle la loi de la croyance, " tacitement par les écrits de ses docteurs et de ses théologiens. Ainsi la règle de foi, dans le

sens actif et dans le sens passif, se vérifie à l'égard de l'Assomption.

Et puisqu'il s'agit d'une *doctrine*, bien plus, d'une exception à une vérité révélée, l'Eglise ne l'enseignerait sous aucune forme, et ne la laisserait pas enseigner, si elle n'était pas exacte. " L'Eglise, dit Saint Augustin, n'approuve, ni ne laisse passer, ni ne fait ce qui est contre la foi ou les bonnes mœurs. " De plus, il faut remarquer que cette doctrine est en même temps un fait, et qu'un fait est ou n'est pas, sans milieu possible ; si on l'affirme, ou si on le laisse affirmer, c'est qu'on y croit. Pour ce double motif, l'Assomption ne peut être rangée parmi les opinions libres en théologie.

Que le corps épiscopal, par lui-même ou par ceux qui prêchent la doctrine en son nom, enseigne que la Très Sainte Vierge a été admise dans la gloire céleste, en corps et en âme, cela est évident pour quiconque suit attentivement la vie de l'Eglise et les témoignages de sa vénération pour la Reine du ciel. Et il n'est pas moins hors de doute que le peuple chrétien croit à l'Assomption, et que contester le triomphe complet de Marie serait offenser la piété catholique.

Que l'Eglise enseigne la doctrine de l'Assomption par les écrits des Pères et des Docteurs témoins de sa foi, et par les œuvres ou les leçons de ses théologiens, la preuve en est donnée par l'ensemble de la tradition écrite ecclésiastique.

Que l'Eglise enseigne la doctrine de l'Assomption par la liturgie, cela ressort du caractère même de la fête déterminée par son objet. Or, ce que l'Eglise honore, c'est l'entrée triomphante de Marie au ciel, en corps et en âme. Le nom de la fête, et le texte des prières et des lectures liturgiques l'indiquent suffisamment, sans même faire observer que tel est bien le sens de la solennité du 15 août dans la pensée des pasteurs et des fidèles. Aussi le pape Benoît XIV dit-il : " Si l'Eglise ne célèbre pas seulement l'Assomption de la Vierge dans le ciel le 15 août et les jours suivants, mais encore si elle fait lire aux fidèles les homélies de Saint Jean Damascène et de saint Bernard, qui affirment très formellement que Marie a été enlevée au ciel en corps et en âme, il paraît bien qu'on ne peut aucunement douter de son autorité et de son témoignage. " Bien entendu, cela ne s'applique qu'à l'essence du fait de l'Assomption, qui est, on l'a vu, en même temps une doctrine, et nullement aux circonstances, qui ne sont point

doctrinales en elles-mêmes, mais purement historiques, et n'ont pas de lien nécessaire avec le dogme.

Quant au nom d'*Assomption*, le fait même que l'Eglise le réserve au triomphe de Marie et ne s'en sert pour aucune autre fête de saint, indique bien qu'elle lui applique un sens très spécial, précisé d'ailleurs par l'étymologie. Le verbe latin *assumere* désigne originairement une action matérielle : *sumere ad* ; et l'Ecriture l'entend habituellement ainsi ; c'est le mot qu'elle emploie dans le récit de la tentation du Seigneur, et dans celui de l'Ascension. L'humanité du Christ, par la vertu de la personne divine à laquelle elle appartenait, a été transportée au ciel ; son ascension est en même temps une assomption, selon le terme employé par saint Pierre, saint Marc et saint Luc ; l'Assomption de Marie est seulement une assomption, parce qu'elle a eu besoin d'une force communiquée par la puissance divine. Aucune autre expression ne convenait donc mieux pour désigner le privilège, d'ordre sensible pour une part, accordé à Marie.

Aussi l'Eglise emprunte-t-elle, à bon droit, les paroles de saint Bernard : " Qu'ils étaient doux les baisers que la Mère imprimait sur les lèvres de son Enfant lorsqu'il était sur son sein virginal et que Marie lui souriait avec amour. Mais comment ne pas croire bien plus doux les baisers qu'elle reçut en ce jour de bienheureuse rencontre, de la bouche de Celui qui siège à la droite du Père, lorsqu'elle prit possession du trône de gloire ! "

L'objet de la fête de l'Assomption est donc dans la pensée de l'Eglise, l'entrée de la Vierge dans la gloire, en corps et en âme. D'ailleurs, elle l'a entendu ainsi dans le passé ; et alors, pas plus qu'aujourd'hui, elle n'a pu se tromper sur la matière doctrinale d'une fête solennelle.

Il n'est pas inutile de noter que les diverses églises catholiques de l'Orient, grecque, arménienne, syrienne, chaldéenne, copte et maronite, célèbrent l'Assomption corporelle de la Très Sainte Vierge, comme l'Eglise romaine, et en termes souvent plus explicites.

Ainsi, par divers organes de son magistère ordinaire, qui sont la prédication du corps enseignant, la liturgie, la tradition écrite des Pères et des Docteurs, et les œuvres des théologiens, l'Eglise exprime authentiquement sa croyance à l'Assomption corporelle de la Mère de Dieu.

Il faut ajouter que ce quadruple témoignage de la pensée

de l'Eglise s'étend sur de longs siècles. Alors qu'il n'en faudrait qu'un seul, et à un seul moment de l'histoire, pour entraîner l'adhésion du fidèle, quand il y en a plusieurs, pourrait-il refuser son assentiment à la croyance de l'Eglise ?

La doctrine de l'Assomption est donc absolument certaine ; et de l'avis unanime des théologiens, on ne saurait la nier sans commettre une faute grave de témérité. A la proposition contraire à la prérogative de Marie, il faudrait appliquer la note, non pas d'hérétique, comme l'ont fait par exagération deux théologiens, Catharina et Corduba, puisque l'Eglise ne la propose pas, suffisamment, comme révélée de Dieu,—mais de téméraire, d'après Melchior Cano, de Lugo, Suarez, Serry et Baronius—, ou d'erronée, d'après Jean de Carthagène et le cardinal Gotti, qui, avec d'autres théologiens, tiendrait le négateur de l'Assomption pour suspect d'hérésie.

PAUL RENAUDIN.



LA DEVOTION AU SACRE-CŒUR DE MARIE AU CANADA

(Suite et fin)



OIL A bien une dévotion vécue, pratique, s'il en fut jamais, au Cœur de Notre-Dame. En veut-on une autre preuve ? Sœur Ste-Catherine de St-Augustin vient d'obtenir, après force difficultés, permission de partir "au pays des Croix," comme disait Marie de l'Incarnation, en parlant du Canada; le 31 mai, dernier jour du beau mois de Marie, elle prend la mer sur le " Cardinal " en compagnie de la mère Marie-Anne de l'Assomption, de Monsieur d'Ailleboust, le nouveau gouverneur, et de Monsieur de Repentigny, commandant de la flotte. Tout va bien les premiers jours ; soudain la maladie éclate, contagieuse et si terrible que déjà parmi les nombreuses victimes, on compte le commandant du navire. Les Hospitalières, et c'est leur droit, se dévouent au soin des malades. Sœur Catherine est aussi atteinte, et bientôt aux portes de la mort. Mais plus cruelle que la maladie et la mort, une affreuse tentation l'attend à ce moment suprême. Le démon l'épouvante par une vue détaillée des péchés de sa vie ; il lui en exagère la gravité et le nombre, menace de la jeter dans le désespoir. En cette extrémité, elle tourne son cœur vers le Père des miséricordes, et vers le " Refuge des pécheurs. " " M'adressant, écrira-t-elle plus tard, à la Ste Vierge, je lui dis avec toute la tendresse et la confiance d'un enfant envers sa bonne mère : Eh bien, Ste Vierge, il sera donc dit qu'une personne qui a mis toute sa confiance en vous sera damnée ? " . . . " J'en suis contente, " Ste Vierge ; et en enfer, vous serez ma reine, ma dame, ma " maîtresse et ma mère. Je veux vous aimer plus que si " j'étais à vos pieds dans le Ciel. Oui, je proteste que mon " amour y sera plus grand pour vous que la rage et la haine " des damnés. " " Comme j'achevais ces paroles, je la vis pa-

“ raître pleine de majesté et de douceur. Le dragon s'enfuit à sa vue. Et elle me dit alors : “ Ma fille et ma sœur, tu as blessé le *Cœur de mon Fils et le Mien*. Si tu veux mourir ne crains point ; le démon ne saurait te nuire, je suis ici pour te recevoir. Mais on te demande encore sur terre. ”(1) Puis la Vierge l'ayant touchée, la guérit, et lui donna sa bénédiction avec assurance qu'elle aurait un soin tout particulier d'elle, ce dont cette Mère de bonté, s'est fidèlement acquittée jusqu'au dernier jour de sa vie. (2) ”

Le Cœur de Marie était donc pour la Vénérable Hospitalière le sujet de son incessante méditation, mais aussi sa fermeté inexpugnable ; par où l'on sait que le Bienheureux Jean Eudes avait en cette lointaine contrée de la Nouvelle France un disciple fidèle. Ce n'était pas la seule. Parmi les âmes apostoliques qui l'ont encouragé et consolé des tracasseries que lui créait en France la prédication de la nouvelle dévotion, pouvons-nous ne pas mentionner le célèbre apôtre des Hurons, celui qui leur donna cinquante ans d'une vie apostolique si admirable, nous devrions peut-être dire, si étrange, si merveilleuse qu'elle semble d'elle même se placer hors cadre, et dont un écrivain protestant a pu écrire : “ On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une piété plus ardente, une abnégation de soi même plus complète, un dévouement plus constant et plus généreux. ” (3) Nous voulons parler du Père Joseph Marie *Chaumonot*. Cet infatigable pionnier de l'Évangile n'avait d'égal à son ardeur apostolique et à son éminente sainteté que son amour pour la très Ste Vierge. Il s'occupe sans doute avec un zèle qui ne sait pas vieillir, à répandre chez les Hurons et les Iroquois le culte sauveur de la Mère de Dieu ; il prêche le Rosaire à ses chers *sauvages*, leur en rend la pratique journalière et facile ; organise une congrégation de la très Ste Vierge chez eux, et c'est probablement la première dans toute l'Amérique du Nord,—fonde, près Québec, Notre-Dame de Foy ; y établit la dévotion au St Esclavage de Marie comme quelque temps auparavant il jetait à Montréal les bases de la première société de la Ste Famille ; enfin et surtout, conçoit l'audacieuse idée—et les Saints ont de ces admirables témérités—de construire une

(1) Vie de la mère Catherine de St-Augustin, R. P. Hudon, S. J. p. 37.

(2) Relations des Jésuites, Relation de 1668, p. 34.

(3) Francis Parkman, The Jesuits in North America,

nouvelle Lorette en Canada ; se met à l'œuvre, le 16 juillet 1674, fête de Notre-Dame du Mont Carmel ; et après quatre mois de travaux, de prières, de quêtes et parfois de miracles, le 4 novembre, la Sainte Maison de Lorette avait sa reproduction fidèle.

On comprend qu'une telle âme fût disposée à comprendre la dévotion au Cœur de la Mère Admirable. A peine en.sait-il quelque chose que deux fois il écrit au Bienheureux Jean Eudes ; la première, de Québec en 1660, le 14 octobre ; (1) la seconde, de Montréal.

A-t-il connu les œuvres du Fondateur des Eudistes par la Mère Catherine de St Augustin, ou comme il le dit lui-même, de Monsieur Torcapel un des prêtres que Mgr de Laval avait amené avec lui lors de son premier voyage ? De l'un et de l'autre, croyons nous. Et d'abord, les Annales de l'Hôtel-Dieu rapportent " qu'il était venu en Canada avec nos premières mères, en 1639, et il avait toujours conservé pour " notre communauté une affection singulière. " Or la première lettre du pieux missionnaire au Bienheureux apôtre du Cœur de Marie, est du 14 octobre 1660. La mère Catherine était à l'Hôtel-Dieu. Le Père Chaumonot sortait donc d'une de ces conversations à la grille du cloître qui rappelle celles non moins pieuses et non moins profitables du saint Evêque de Genève avec Sainte Jeanne de Chantal, de notre Père Saint Dominique et de la Bienheureuse *Diane d'Andalo*. Il est de ces choses que l'histoire n'a pas enregistrées, mais que le lecteur averti sait dégager de l'ensemble des événements.

Quant à Monsieur Torcapel, il n'y a pas à hésiter. Le Père Chaumonot s'était fait raconter par cet ecclésiastique tout le détail des prodiges opérés par la dévotion du Cœur de Marie et son apôtre. Avec cette spontanéité qu'on lui reconnaît en toute chose, il décide de lui écrire. L'occasion se présente à point. Le bon Monsieur Torcapel est forcé de retourner en France, à cause de ses infirmités. Le Père Chaumonot lui confie sa lettre toute vibrante, comme son cœur, de l'amour de Marie. Nous en citerons les premières lignes qui se rapportent davantage à notre sujet.

(1) Le Bienheureux Jean Eudes, P. Boulay—1. p. 341-342-343-344.

“ PAX CHRISTI. ”

Mon Révérend Père,

“ J’ai été consolé d’entendre de Monsieur Torcapel la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous puissiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre. Oserais-je vous demander pour l’amour de Marie, Mère-Vierge que vous aimez tant, de me procurer l’avantage d’être admis, comme le *dernier de vos serviteurs*, au service de cette souveraine Maîtresse, ou si vous aimez mieux, *comme le plus petit de tous vos cadets*, à l’adoption de cette Mère de miséricorde. Si vous mourez avant moi, auriez-vous la bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu’il sera en votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour elle, afin que vous continuiez même après votre mort de l’honorer sur terre, en ma personne ? ” (1)

Voilà comment écrivent les Saints et comment ils s’encouragent à l’amour de la plus gracieuse et de la plus douce des souveraines. On peut se faire une idée de l’ardeur qu’il mit à répandre la dévotion au Cœur de Marie, bien qu’on n’en n’ait point de preuves documentées. . . . celui qui, en parfaite humilité, se tient pour le dernier des conservateurs du Père Eudes, et le *plus petit de tous ses cadets* à l’adoption de Marie.

Faut-il faire remonter à cette époque l’expansion régulière, en notre pays, de la dévotion au Cœur de Marie ? Il nous le semble. En effet, en septembre, 1663, Mgr de Laval revenait de France, après avoir, le 23 décembre précédent, sanctionné d’autorité l’office et la fête de ce Saint-Cœur, pour le 8 février. Il rapportait donc dans ses malles, quelques exemplaires des ouvrages qu’il venait d’approuver, et dans son cœur plus d’estime que jamais pour un culte qu’il avait appris à aimer à la *Société des Bons Amis*. De plus M. de Maizerefs, un autre prêtre depuis longtemps, gagné par le charme de cette dévotion, arrivait avec lui ; or des prêtres de cette trempe, une fois acquis à une dévotion, en remplissent leur ministère de prédication et de confessionnal, et croiraient, manquer à la grâce de Dieu, en la gardant pour eux seuls. Au reste, l’événement que nous allons raconter montre mieux que la meilleure preuve, quelles racines profondes la dévotion au

(1) Vie du B. J. Eudes, p. 341.

CALENDRIER DOMINICAIN

Aout 1911

1	Mardi	S. Pierre-aux-Liens, <i>D.</i>
2	Merc.	Bse Jeanne d'Aza, mère de S. Dominique, <i>D.</i>
3	Jeudi	Découverte du corps de S. Etienne, <i>M. simpl.</i>
4	Vend.	NOTRE BIENHEUREUX PÈRE SAINT DOMINIQUE, <i>T.-D.</i> <i>1^{re} cl. oct. sol.</i>
5	Samedi	N. D. des Neiges, <i>D.</i>
6	DIM.	VII P. O. T. Transfiguration de N. S. J. C. <i>T.-D.</i>
7	Lundi	S. Gaëtan, <i>C. D.</i>
8	Mardi	B. Augustin de Lucerne, <i>Ev. C. O. N. D.</i>
9	Merc.	B. Jean de Salerne, <i>C. O. N. D.</i>
10	Jeudi	S. LAURENT, <i>M. T.-D., 2^e cl. oct. simple.</i>
11	Vend.	Octave de N. B. P. saint Dominique, <i>solemnelle.</i>
12	Samedi	S. Claire, <i>V. D.</i>
13	DIM.	VIII P. O. T. S. S. Hippolyte et ses Comp. <i>M. M. D.</i>
14	Lundi	S. Gilles, <i>Ev. M. D.</i>
15	Mardi	ASSOMPTION DE MARIE, <i>T. D. 1^{re} cl. oct. sol.</i>
16	Merc.	S. HYACINTHE. <i>C. O. N. T. D. 2^e cl. oct. simple.</i>
17	Jeudi	Bse Emilie, <i>V. O. N. D.</i>
18	Vend.	S. Roch, <i>C. D.</i>
19	Samedi	S. Alphonse de Liguori, <i>Ev. et Doct. D. (jeûne au Canada)</i>
20	DIM.	IX P. O. T. S. JOACHIM, <i>C. T. D. 2^e cl.</i>
21	Lundi	Ste Jeanne de Chantal, <i>Vve. D.</i>
22	Mardi	Octave de l'Assomption, <i>solemnelle.</i>
23	Merc.	B. Jacques de Mévane, <i>C. O. N. D.</i>
24	Jeudi	S. BARTHÉLEMY, <i>Ap. T. D. 2^e cl.</i>
25	Vend.	S. Louis, roi de France. <i>C. D.</i>
26	Samedi	S. Philippe Béniti, <i>C. D.</i>
27	DIM.	X. P. O. T. S. Joseph Calazanz, <i>C. D.</i>
28	Lundi	S. AUGUSTIN, <i>Ev. C. ET DOCT. T. D. 2^e cl. oct. sol.</i>
29	Mardi	Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>D.</i>
30	Merc.	STE-ROSE DE LIMA, <i>V. O. N. T. D. 2^e cl. oct. simple.</i>
31	Jeudi	S. Raymond Nonnat, <i>C. D.</i>

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

INDULGENCES D'AOUT 1911

I.---Indulgences communes à tous les mois

Le 1er DIMANCHE (le 6.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.*, de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.*, de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 13)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis.*, *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 27)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *révité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire*, 3 fois *par semaine*, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app, 5).

I---Indulgences mobiles

Solennité de l'ASSOMPTION (dim. 20)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 2 *indulg. plén.* et 4 *partielles* :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* (dès les 1 vèpres) *Pr.* pendant l'oct. de la solennité (C. 27) ;
- 2.—*Assist.* à la process. (C. 20) ;
- 3.—*Indulg. part. a)* 10 ans et 10 quarant., pour le *rosaire entier* (C. 14) ; *b)* 10 ans et 10 quarantaine pour le *tiers du rosaire* (C. 15) ; *c)* 7 ans et 7 quarant. si l'on est fidèle au *rosaire hebdomadaire* ; *d)* 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis. Pr.* (C. 30).

II.---Indulgences fixes

4.—S. DOMINIQUE.

A TOUS LES FIDÈLES qui *Vis.* une église de dominicains, indulg. plén. *Cf. Cm. Pr.*

Comme le 4.

16.—S. HYACINTHE

Comme le 4.

30.—STE ROSE DE LIMA.

BIBLIOGRAPHIE

- MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN, par A. Nouvelle ancien supérieur général de l'Oratoire, 1 vol in-16. Prix : 3 francs. Bloud et Cie, éditeurs, 7 place St-Sulpice, Paris (VIe).
- MADAME SAINTE ANNE ET SON CULTE AU MOYEN ÂGE (in-8 raisin), par le Père Paul-V. CHARLAND, des Frères-Prêcheurs. L'exemplaire \$1.60—par la poste \$1.80.
- ERNEST HELLO. PRIÈRES ET MÉDITATIONS INÉDITES, publiées par Mme Lucie Félix-Faure-Guyau, 1 vol. in-16 de la collection *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*. No 597. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).
- LETTRÉS AUX JEUNES GENS DU P. LACORDAIRE ou de M. de Margerie.
- REVUE PRATIQUE D'APOLOGÉTIQUE (12 francs), Gabriel Beauchesne & Cie., éditeurs, rue de Rennes, 117 Paris, (VIe.)
- L'APÔTRE LAIQUE. Prix d'abonnement facultatif. Librairie Salany, 7 rue S. Roch, Paris.
- VERS LES CIMES. Exhortations à un jeune homme chrétien, 3 f. 25. Gabriel Beauchesne & Cie., Editeurs, 117, rue de Rennes, Paris, 60.
- LES AMIES DE JEANNE D'ARC, 2 f. 75. Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris (VIe).

LES RECOLTES DE L'OUEST CANADIEN

Le rendement cette année promet d'être des plus abondants, on compte déjà sur au moins 200 millions de minots, ce sera la moisson la plus riche dans l'histoire du pays, et tout semble devoir corroborer cette heureuse prophétie.

En effet la superficie sous culture cette année est de beaucoup plus étendue que par les années passées. D'autre part, la température a été tout-à-fait idéale. Il faudra une armée de 35 à 40,000 hommes pour en faire la moisson, et déjà l'Ouest Canadien jette les yeux vers l'Est pour l'aide qu'il lui faudra. La province de la Saskatchewan seule, on nous annonce officiellement, aura besoin de 20,000 moissonneurs. Les provinces de l'Alberta et du Manitoba en requerront autant.

Les chemins de fer sans doute organiseront comme par les années passées des excursions de moissonneurs dès le commencement du mois d'août, et comme les gages devront nécessairement être élevés, grand nombre de jeunes gens sans doute en profiteront pour visiter ce merveilleux pays de l'avenir tout en faisant un voyage à la fois instructif et rémunérateur.

Cœur de Marie avait poussées dans les âmes de nos ancêtres dès les premiers temps de la Colonie, et, par conséquent, de quel actif et persévérant travail de propagande avait bénéficié notre chère dévotion.

Le 16 octobre, 1690, les gens de Québec, consternés, aperçoivent aux petites heures du matin, toute une flotte ennemie, en rade de la ville, vis-à-vis le château St-Louis. C'est l'amiral Phipps avec trente vaisseaux, (1) d'autres disent trente quatre, (2) et deux mille hommes de troupes. On n'entend pourtant pas se rendre sans combattre. On sait de quelle fière réponse Frontenac corrigea l'insolence du parlementaire envoyé par Phipps, et tout de suite on se précipite à la défense, cependant que dans les couvents et les monastères—ces châteaux forts de la grâce—on se met en prière. Les Ursulines passent la nuit devant le Saint-Sacrement. (3) Le parlementaire anglais est à peine retourné qu'une des batteries de la basse ville ouvre le feu et abat le pavillon amiral; (4) nos canadiens se jettent dans un canot, l'enlèvent, le tirent jusqu'à terre "à la barbe des Anglais," (5) et, tout joyeux rapportent leur trophée à la cathédrale. D'où vient donc à ce petit peuple un si admirable entrain? C'est que, depuis que les Anglais ont paru devant Québec jusqu'à leur départ, la bannière de Notre-Dame a toujours été exposée au haut du clocher de la grande église. "C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres habitants ont combattu et vaincu" (6) dira plus tard une relation.

Oui, par Marie et son Sacré-Cœur. En effet, Monseigneur "l'ancien" fait hisser le drapeau de la Sainte-Famille, contre lequel les Anglais dirigent inutilement leurs projectiles; puis arrive—précieux appoint—M. de Callières gouverneur de Montréal, avec ses huit cents hommes, et, comme une annonce de salut, M. de la Colombière, aumônier général des milices, a pris soin d'arborer à son canot un étendard au monogramme de la Vierge. Tant va le siège, tant vont les prières et la confiance à Marie. Bien que les chemins qui conduisent aux

(1) Rochemontaix. . Les Jes. et la Nouv. Fr. au XVIIe siècle Tome III, p 248.

(2) Les annales des Ursulines de Québec, Hist. du monastère, p. 437.

(3) Les annales des Ursulines, *ibid.*, p. 430.

(4) Rochemontaix, *ibid.*, p. 249.

(5) Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec, édition 1751.

(6) Lettre du R. P. Couvert, S. J.

églises soient vus de la rade, la crainte du danger n'empêche pas les processions d'hommes et de femmes (1) ayant à leur tête l'étendard *du Saint-Cœur de Marie* apporté de Montréal par M. de la Colombière, de se rendre chaque jour dans toutes les églises de la ville. (2)

De toutes les poitrines sortent des chants si vibrants de confiance et de foi que, sur leurs vaisseaux, les Anglais ne peuvent s'empêcher de les entendre et de les admirer. Dans le dessein de se rendre plus favorable encore le Cœur de leur Mère, les femmes de Québec font le vœu d'aller plus tard en pèlerinage à l'église de la basse ville si la Très Sainte Vierge daigne repousser l'ennemi.

Le Cœur de Marie se laissa attendrir, car il est difficile d'expliquer autrement que par son intervention, la tournure des événements. En effet, la bataille, commencée le 16, finit le 21 par une descente de Phipps avec 1560 hommes, sur la côte de Beauport. Ne devrait-on pas plutôt l'appeler avec l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, "une honteuse retraite?" (3) A peine nos hommes et une quarantaine d'élèves du Séminaire qui se trouvaient en vacances à St. Joachim et qui savaient fort bien tirer, (4) les eurent ils chargés, qu'ils se persuadèrent que toutes les montagnes voisines étaient peuplées d'Indiens qui venaient les prendre par derrière, de sorte que, sans tenir conseil, ils s'embarquèrent confusément et précipitamment, laissant leurs munitions et leurs canons, dont deux sont demeurés à Beauport, un à St. Joachim, et les autres ont été apportés à Québec." (5) La flotte lève l'ancre. . . . et rentre à Boston ne comptant plus que quinze vaisseaux chargés de blessés.

C'est à de pareilles victoires que se reconnaît la protection de Marie dont les Canadiens peuvent dans leur reconnaissance, chanter avec les Saints Livres qu'elle est plus redoutable qu'une armée de braves rangés en ordre de bataille.

Aussi, le jour même du départ des ennemis (6) ce sont, par toute la ville des cris de joie. A la cathédrale, un TE DEUM solennel est chanté. Mais comme on voulait une fête

(1) Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 326.

(2) Le Messager de Marie Reine des Cœurs, avril, 1908, p. 10.

(3) Hist. de l'Hôtel-Dieu, p. 332.

(4) " " " p. 331.

(5) " " " p. 331.

(6) Les historiens ne sont pas fixés sur sa date ; les uns écrivent le 21, les autres le 29.

plus éclatante encore d'actions de grâces, on la remit au 5 novembre. Ce jour là, M. de Frontenac met toutes les troupes sur pied, et l'on porte triomphalement le grand pavillon de l'amiral Phipps à la cathédrale, où l'on chante de nouveau le *Te Deum* avec toute la solennité possible ; puis on se dirige en procession vers les églises de la ville. " M. Séré de la Colombière avait préparé un beau sermon ; il n'eut pas trop de toute son éloquence pour attribuer à Marie toute la gloire de cette victoire. . . . ce que pas un ne trouva mauvais "—remarque naïvement la Mère Juchereau (1)—" tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. " En souvenir d'une protection si visible, Mgr. de St. Valier donne à la chapelle de la Basse Ville le nom de N.-D. des Victoires. (2) Louis XIV fit frapper une médaille commémorative, et les religieuses de l'Hôtel-Dieu, héritières de la dévotion de leur pieuse Mère Catherine de St. Augustin obtiennent de Mgr de St. Valier, la permission de célébrer chez elles la *fête du St. Cœur de Marie* ; la faveur leur en est octroyée le 15 novembre 1690. Pour la première fois donc, le 3 juillet 1691, dans ce monastère qu'avait illustré la servante de Marie, Catherine de St. Augustin, et par les religieuses auxquelles elle avait fait connaître les merveilles de ce Cœur Immaculé, fut célébrée cette fête.

Dans la gloire de sa béatitude, Catherine de St. Augustin dut bénir le zèle de ses sœurs de l'Hôtel-Dieu et leur empressement à solliciter le culte public de ce Cœur par elle tant aimé. De son côté, Marguerite Bourgeois, l'humble et pieuse fondatrice de la Congrégation de N.-D., malgré la terrible épreuve qu'elle traversait, dut ressentir quelque consolation à voir le Cœur de Marie honoré et fêté, bien que le sien fût alors plongé dans la nuit noire et y dût rester cinquante trois mois.

M. de la Colombière était en même temps aumônier des troupes et confesseur des Hospitalières de St. Joseph à Montréal. A son retour de Québec, il dut apporter aux religieuses de la Congrégation des nouvelles de leurs sœurs établies à Québec depuis quatre années seulement. Il leur dut raconter et les péripéties émouvantes du siège, et la joie de la victoire, et la part qu'avait prise dans la procession triomphale les

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu.

(2) Cette chapelle, avait été jusqu'alors dédiée à l'Enfant-Jésus, Dionne, N.-D. des Victoires.

Sœurs de là bas ; il dut leur montrer la bannière du Cœur de Marie, et susciter par ses paroles ardentes un regain de dévotion dans ces âmes déjà si dévouées à Marie.

Quoiqu'il en soit, en 1721, à peine vingt cinq ans après, la dévotion au Cœur de Marie est toute florissante à la Congrégation de Montréal. Elle lui attire même des aumônes. Elle inspire à une pieuse paroissienne, Marie-Jeanne Dumouchet, veuve de Pierre Biron, marchand, la fondation d'une messe et d'un salut du Saint Sacrement. Le document que nous prenons la peine de transcrire établit clairement que la dévotion à ce Cœur Immaculé date de loin chez les religieuses de la Congrégation et que celles-ci se sont toujours employées avec ardeur à la répandre chez leurs élèves. Voici le témoignage de l'historien de la Vénérable Marguerite Bourgeois : " Cette fidélité constante à marcher sur les traces de leur Sainte Fondatrice, surtout en inspirant aux enfants la piété envers l'auguste Mère de Dieu, porta une pieuse paroissienne, Madame Jeanne Dumouchet, veuve de Pierre Biron, marchand, à fonder, dans l'église de la Congrégation, une messe basse en l'honneur du Saint Cœur de Marie."

Son intention, lit-on dans l'acte de cette fondation, est de se conformer au zèle que les Sœurs ont toujours eu d'inspirer la connaissance et l'amour de ce Très Saint-Cœur aux enfants qu'elle instruisent, tant à leur maison, dans cette ville, que dans les missions de la campagne ; et que, par là, il soit honoré à perpétuité dans toutes leurs missions déjà érigées, ou à ériger à l'avenir dans tout le pays. Cette messe et ce salut qui furent fixés au 3 du mois de juin, devaient être célébrés dans les mêmes intentions. Enfin, la pieuse fondatrice voulut qu'après le salut, les Sœurs récitassent le psaume *De Profundis* pour les âmes du purgatoire qui avaient eu quelque dévotion envers ce Très Saint Cœur. On a raconté qu'en 1698, Mgr de St. Valier avait accordé aux Sœurs de la Congrégation, la faculté de faire célébrer dans leur église, le salut du Saint-Sacrement, tous les ans, aux sept fêtes principales de Marie. Etant allé à Montréal, l'année qui suivit la fondation dont on vient de parler, il leur accorda la même faveur pour le *jour de la fête du Saint Cœur de Marie*, ajoutant que le très Saint-Sacrement serait exposé dans leur église, pendant toutes les messes qu'on y célébrerait ce jour-là. Enfin, pour populariser davantage cette fête, il voulut bien y atta-

cher l'une des indulgences plénières que le Saint-Siège l'avait autorisé à accorder à ses diocésains. (1)

Le Cœur de Notre-Dame, sensible comme celui de toutes les mères aux moindres délicatesses de leurs enfants, devait avoir pour agréable cette dévotion si solide, si constante. Cette aimable Mère daigna en effet maintes fois leur témoigner le contentement qu'elle éprouvait du culte dont la Congrégation prévenait son Cœur, par des grâces, voire par des prodiges, dont le plus remarquable, arrivé en 1721, est consigné en lettres d'or dans les archives de la Communauté.

Cette année là, la Fête-Dieu qui tombait le 12 juin fut attristée par une pluie battante. En conséquence, on remit la procession au jour octaval, le 19.

Or, la procession de la Fête-Dieu était alors et devait être longtemps, pour la ville de Montréal, un événement considérable. On s'y préparait avec ardeur, et, dès l'aube tout le monde était sur pied. On venait même de la banlieue et des paroisses échelonnées sur les deux rives du fleuve. Mais l'enthousiasme religieux, malgré sa grande sincérité, peut manquer de discrétion et causer des ennuis, et parfois des malheurs. C'est ce qui arriva le 19 juin 1721.

Selon la coutume, on avait fait de grandes dépenses de poudre à canon, à chaque reposoir où s'arrêtait la procession. Grave imprudence, car " un soldat déchargeant, par mégarde, son fusil dans le portail de l'église de l'Hôtel-Dieu mit le feu à la voûte. " (2) Conséquence : l'Hôtel Dieu et bientôt soixante maisons, c'est-à-dire la moitié de la ville en flammes.

Dans ce péril imminent les Sœurs de la Congrégation, voisines de l'Hôtel-Dieu et dont la maison est déjà couverte d'étincelles, s'adressèrent au Cœur Immaculé de Marie dont elles célébraient la fête depuis quelques années ; et, comme si Dieu eût voulu autoriser cette dévotion nouvelle par un signe visible de sa protection, le vent changea tout à coup et les flammes prirent une autre direction ; ce qui fit succéder aux vives alarmes de toutes les Sœurs les plus justes sentiments d'actions de grâces. " Afin de conserver la mémoire de cette faveur et d'en témoigner notre reconnaissance à son Auteur,

(1) La fête du St. Cœur de Marie ayant été renvoyée depuis dans le diocèse de Québec, au dimanche dans l'octave de l'Assomption, l'évêque transféra aussi à ce jour le salut et la messe fondés pour le 3 juin. Note de Faillon.

(2) Faillon. . Tome 11, p. 274.

nous avons fait dire, avec la permission de nos supérieurs, une messe dans notre église, tous les premiers samedis de chaque mois, pendant un an, en l'honneur du Sacré-Cœur de Marie. Toute la communauté communiait à cette messe, pendant laquelle nous chantions quelques hymnes au Saint Sacrement ou à la Sainte Vierge, suivant les circonstances. Après la Sainte Messe, l'officiaut nous accordait la bénédiction du Saint-Ciboire." (1)

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame peuvent donc se glorifier d'avoir été à Montréal, les dignes et saintes émules des Hospitalières de Québec, dans l'amour et la dévotion au Cœur-Sacré de la Très-Sainte Vierge; c'est la raison pourquoi, nous semble-t-il, cette auguste Reine a daigné leur montrer la puissance de sa protection.

Il serait fort intéressant de savoir d'où leur est venue, non pas cette pieuse et tendre affection envers Marie, puisqu'elle est leur "institutrice et leur première supérieure" et leur raison d'exister, mais nous voulons dire cette forme spéciale de l'honorer qui s'appelle la dévotion au très Saint Cœur de Marie. Serait-ce de Mgr de Laval ou des Messieurs de Bernières, de Maizerets ou, tout simplement, des bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu? La chose est possible, car les premières religieuses qui furent appelées à Québec vécurent deux ans sous la houlette du premier pasteur de l'Eglise Canadienne et connurent ceux qui avaient apporté de France cette dévotion et celles aussi qui avaient vécu avec la fervente disciple du Bienheureux J. Eudes, Catherine de St Augustin. Et pourtant, n'est-il pas plus naturel de leur voir accepter cette dévotion du vénéré Fondateur de St. Sulpice, M. Olier, comme leur plus précieux héritage? Il nous paraît, et nous ne croyons pas nous tromper beaucoup, en affirmant que la doctrine de la dévotion au "Cœur Sacré de Mère Admirable" du Bienheureux J. Eudes et celle de la "Vie Intérieure de la Sainte Vierge" de M. Olier sont au fond une même et semblable dévotion. L'une et l'autre ne cherchent-elles pas à nous faire honorer "ce qui constitue la beauté et la grandeur de la Fille du Roi: son intérieur, son Cœur?" et les deux Saints prêtres ne se sont-ils pas attiré les mêmes persécutions de la part des jansénistes, Nicole en tête? Au reste, le Bienheureux J. Eudes et le vénéré Fondateur de St. Sulpice

(1) Faillon, — A l'endroit déjà cité.

n'étaient pas étrangers. M. Olier avait même une si haute estime du Bienheureux qu'il ne voulut pas, sans son concours, réformer sa paroisse. Celle-ci n'avait guère bonne réputation ; au dire des historiens, lorsque M. Olier succéda à M. de Fiesque, comme curé de St. Sulpice, elle était la sentine non-seulement de Paris, mais de toute la France.

Les Saints se devinent et s'attirent. Depuis longtemps, M. Olier priaït le Bienheureux Eudes, qu'il appelait " la merveille de son siècle ", (1) de venir donner une grande mission à Saint Sulpice ; celui-ci, par humilité, refusait toujours. Il accepta enfin, en 1651. La station commençait alors, le jour de la Purification, dans l'église de Paris. (2) M. Olier fut obligé de l'inaugurer lui-même, le Père Eudes étant retenu, de l'autre côté de la Seine, par la crue des eaux. " J'avais besoin, dit-il dans son exorde, de la lumière *du grand serviteur de Dieu, dont j'occupe ici la place*, pour vous parler dignement de Jésus-Christ, notre véritable lumière. Cet homme apostolique a un don tout particulier pour convertir les cœurs. " (3)

Heures précieuses, heures trop vite écoulées, que passèrent ensemble ces deux grands dévots au Cœur de Marie, du 2 février au 9 avril 1651. La bouche parle du trop-plein de l'âme, les conversations revinrent donc plus d'une fois sur un sujet qui leur était à tous deux si cher et si bien connu.

Et puis, lorsque l'on sait avec quelle filiale piété les Tronson et les Dollier de Casson ont recueilli les sentiments de leur Père et se sont pénétrés de son esprit, lorsque l'on apprend des biographes du B. J. Eudes que le vénérable M. Tronson était alors vicaire d'une paroisse où celui-ci venait de faire un si fécond travail apostolique, (4), lorsqu'enfin on se rappelle que, du vivant de leur fondatrice, les Sœurs de la Congrégation ont été, de toutes les religieuses du Canada, celles qui ont le plus bénéficié de la salutaire influence et des directions spirituelles des fils de M. Olier, on comprend que, par une pente naturelle, elles avaient été amenées à la dévotion au Cœur de Marie. Au reste, celui qui aurait le loisir de parcourir la correspondance des supérieurs de ces deux communautés-sœurs, pourrait, sans aucun doute, relever cent

(1) Boulay, *ibid.*

(2) Boulay, *ibid.*

(3) Boulay, 189-190.

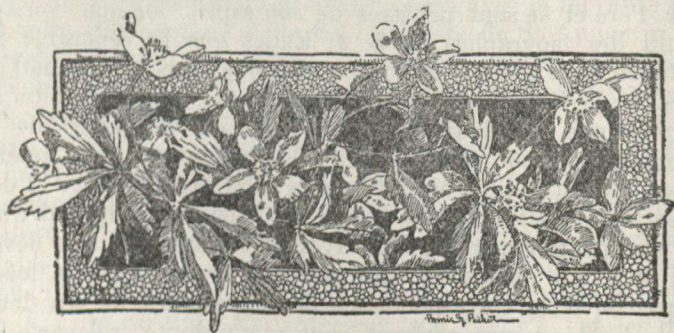
(4) *Ibid.*, p. 195.

traits d'une tendre et profonde dévotion envers le Cœur Sacré de la très Sainte Vierge ; et il n'écrivait pas là l'une des moins intéressantes pages de notre histoire.

En terminant, ne nous est-il pas permis de constater avec une légitime fierté, quels liens intimes et nombreux, ont uni ensemble l'histoire du Cœur de Marie et celle de notre chère Patrie. N'est-ce pas un heureux présage pour un peuple, d'avoir son berceau, pour ainsi dire, dans le Cœur de la Mère Immaculée ?

Puisse la noble Nation canadienne, ainsi que voulut bien la nommer un grand Pape, (1) comprendre que ses vrais titres de gloire, lui viennent de l'amour et du patronage de Marie. Il n'est pas de pays, nous l'affirmons avec orgueil, qui puisse, comme le Canada Français, se glorifier, à son origine d'avoir su gagner les bonnes grâces et s'attirer la protection du Cœur de Marie. Conservons avec amour le souvenir de tant de bontés. Demandons lui souvent, qu'il daigne continuer à notre pays la puissance de son secours. Car, selon la parole du Bienheureux J. Eudes, après le Cœur de Dieu, il ne fut ni ne sera jamais un "Cœur si bon, si libéral, si bienfaisant, si magnifique, si plein de bonté que ce Cœur Admirable." (2)

FR. HYACINTHE COUTURE, O. P.



(1) Léon XIII—Encyclique *affari vos*.

(2) Le Cœur de la Mère Admirable, L. IV. ch. VII. p. 427.

POUR LA FÊTE DE ST-AUGUSTIN

A PROPOS DE SES " CONFESSIONS "

L'Esprit-Saint, l'Esprit d'humilité et d'amour a dicté ce testament sublime, où le Docteur de la Grâce confesse en présence des pécheurs de tous les siècles, ce qu'il était par lui-même et ce qu'Elle a fait de lui. Avec la joie de l'esclave racheté, lorsqu'il sent tomber ses fers, le nouvel homme, refait en Jésus Christ, offre à Dieu l'holocauste de son passé et les prémices de sa vie régénérée. Il craint d'être exalté aux dépens de son libérateur ; il tremble qu'à la vue des fruits de science et de piété dont il se couvre, on ne fasse à ce grain de poussière, livré naguère à tout vent, l'honneur de le prendre pour un germe. Et lui qui sait l'ingratitude-naturelle du sol humain, l'invincible étreinte des chaînes volontaires du péché, lui, dont le cœur vibre encore de l'impulsion très douce de Celui qui est à la porte intérieure et qui frappe ; peut-il souffrir qu'on rapporte à l'esclave, au champ de malédiction, au seuil fermé, la gloire de ses liens rompus, de cette fertilité nouvelle, de ces sollicitations victorieuses ?

" Nous n'avons fait que nous perdre et nous défigurer, dit-il, mais Celui qui nous a formés nous a reformés. . . . Ce n'est donc pas pour ma gloire mais pour le glorifier que je parle de moi." Et ce sentiment si personnel du néant de l'homme lui inspire cette pénitence à jamais perpétuelle, ces larmes qui coulent éternelles sur les folies de sa pensée et les égarements de sa jeunesse ! Mais, ô mystérieuse harmonie de la sagesse Divine et de l'humilité sainte ! impatient de se désapproprier de sa gloire, il a revendiqué pour Dieu la part de ses vertus, ne gardant pour lui-même que le pécule indigent de ses défaillances et de ses hontes ; et voilà que le monument expiatoire de ses erreurs devient un merveilleux témoignage de l'étendue de son cœur et de la beauté de son génie ! Œuvre admirable et singulière, quelle richesse d'âme, quelle profondeur d'esprit et quel élan de prière ! Non, rien après

les Saintes Ecritures, n'atteint si haut, rien ne creuse si avant, rien ne pénètre avec autant de puissance ces deux mystères : la perfection de Dieu et la misère de l'homme.

Ces deux infinis communiquent entre eux par la prière et la grâce. Et tout sert à la grâce divine ; tout lui est bon pour nous instruire. Elle nous parle sans interruption, et dans le secret de la conscience, et par la voix du prochain, et par l'exemple et par la lecture, et par la souffrance, et par la fatalité des circonstances, et par la malice des hommes ; elle nous livre à la prospérité, que St-Jean Chrysostôme appelle la marâtre de la vertu ; elle nous interroge par l'épreuve pour que nous répondions par la patience ; elle nous avertit par ce qui arrive aujourd'hui, par ce qui était hier, par ce que nous appréhendons pour demain ; elle console Monique par la parole d'un évêque : " Retirez-vous, le fils de ces larmes ne saurait périr " ! Elle ramène ce fils par la parole de l'Apôtre, parole silencieuse, toute de lumière, de vie et de paix. Elle est dans l'âme même dont elle sollicite l'entrée, car elle se sert de tout et n'a besoin de rien. Elle fait entendre à Antoine : " Vends ton bien, et suis moi " ! dans le même livre où Augustin trouve : " Ne vis plus dans les festins et la débauche, mais revêts-toi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A son caprice, elle brise ou elle fond les glaces intérieures. Ici, elle laisse flageller par le malheur une liberté récalcitrante ; ailleurs, elle laisse s'imbiber de sueur et de larmes le sol qu'elle veut ensemer. Elle s'approche, elle qui n'est jamais loin ; elle entre, elle qui n'est jamais dehors ; elle demande, elle qui ne peut que donner. Elle insiste et se laisse refuser, puis redouble d'instances, comme si elle avait besoin d'agir par reprises, comme si elle n'avait pas l'absolue puissance d'incliner où il lui plaît les cœurs humains. Imaginez, d'une part, toutes les résistances de l'habitude, toute l'opiniâtreté de l'endurcissement ; de l'autre, vous trouverez toutes les prodigalités de la miséricorde avancées pour le gain d'un élu. Le cri de victoire retentit dans le ciel ! le pécheur se rend.

Oui ! la Miséricorde veille sur lui, prédestiné qu'il est à défendre par sa doctrine, à édifier par son repentir l'Eglise de Jésus-Christ. Fidèle à son élu dès le berceau, les ailes étendues sur lui, elle plane et sur son enfance et sur sa jeunesse ; elle le suit en tous lieux, de Carthage à Rome, de Rome à Milan ; elle verse l'amertume sur ses joies les plus douces, pour l'entraîner vers les joies exemptes d'amertume ; elle le

presse par les afflictions de l'âme, par les angoisses de la pensée, par les récits de Simplicianus et la sainteté d'Ambroise, par les larmes de Monique, ce sang du cœur qui trahit la place où tant de prières ont coulé ! Justice aimable, elle n'appuie la main sur ces mortelles blessures, que pour raviver en lui les blessures salutaires du Verbe ; elle le précipite dans cette agonie, où il meurt à sa propre mort pour ressusciter tout changé, aux accents de cette voix : **PRENDS, LIS ! PRENDS, LIS !** Voix douce, voix puissante de la grâce, qui ne s'empare de l'esprit qu'en révélant l'esprit à lui-même ; qui ne se rend maîtresse de la volonté qu'en rendant la volonté maîtresse d'elle-même. Et le voilà déjà si loin de lui qu'il ne se reconnaît plus ! Tout ce qu'il est subitement de Bien lui laisse à peine concevoir tout ce qu'il sort d'être de Mal ! Quelle liberté nouvelle que ce joug du Christ ! quelles délices que cette absence de vaines délices ! Et son cri de délivrance est aussi ce cri d'amour, ce cri d'une âme, qui déjà respire un air du ciel : " Oh ! que je vous ai aimé tard, beauté si ancienne, beauté si nouvelle ! que je vous ai aimée tard ! Malheur au temps passé si loin de votre amour." Parole remplie de larmes heureuses, et qui, dix siècles plus tard, éveille dans l'âme de Sainte Thérèse cet écho divin : " O vie, ô vie, comment peux-tu te soutenir, étant absente de ta vie ? Que fais-tu en telle solitude ? Qui peut te consoler, ô mon âme, dans les tourmentes de cette mer ? Oh ! que j'ai pitié de moi, et combien plus du temps où j'ai vécu sans la Vie ! "

Tolle, lege ! quelle merveille que cette conversion : *Tolle, lege !* Prends, lis ! dit le Saint Docteur à tous les hommes, à tous les siècles.

Un siècle n'est pas plus difficile à convertir qu'un homme !

L. MOREAU.



VARIÉTÉS

LE ROSAIRE AU JAPON

Ceux, qui s'intéressent à nos œuvres Apostoliques, liront sans doute avec intérêt les lignes suivantes, d'une lettre envoyée aux " Missions Catholiques " par le R. P. Alvarez, Préfet Apostolique de l'Ile Shikokou, Japon. Cette mission fut confiée en 1904 à la Province des Philippines, illustre par ses nombreux martyrs ; entre autres, ceux du Japon au XVII^e siècle, et surtout ceux du Tonquin au cours du XIX^e.

" La dévotion au saint Rosaire est particulièrement chère aux chrétiens japonais. Notre premier soin, après avoir pris possession de la mission du Shikokou, fut de la consacrer à la Vierge du Rosaire et d'organiser une confrérie, qui compta bientôt un très grand nombre de membres, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles.

" La fête du premier dimanche d'octobre est célébrée avec toute la pompe qu'il nous est possible de déployer, et nous sommes grandement consolés en voyant l'ardeur avec laquelle nos néophytes rivalisent de zèle pour orner l'autel de la divine Mère, durant tout le mois qui lui est consacré sous le vocable mis en honneur par notre bienheureux Père saint Dominique.

" En 1910, l'éclat de la fête fut encore relevé par la touchante solennité de la première communion. Six jeunes filles, admises à la participation des saints mystères, vêtues de blanc et couronnées de fleurs virginales, attiraient tous les regards. Toute l'assistance fut doucement émue lorsqu'à la fin du chant des cantiques leur voix enfantine s'éleva au milieu d'un profond silence pour réciter les actes avant la communion. Je suis heureux de pouvoir vous envoyer la photographie de ce groupe angélique.

" Le nombre toujours croissant et la ferveur de nos Congréganistes nous font espérer que, grâce à la protection de la Sainte Vierge, la vraie foi fera de rapides progrès dans notre préfecture apostolique. Veuillez, de votre côté, seconder par vos bonnes prières et par vos aumônes les efforts de notre apostolat. "

MGR SALVADOR MASOT

A Valence, en Espagne, vient de mourir un missionnaire Dominicain célèbre, Mgr Salvador Masot, Evêque titulaire d'Havara et Vicaire Apostolique du Fo-Kien, Chine. Avec un zèle infatigable, il a administré pendant plus de 26 ans cet important Vicariat. Les fatigues et les soucis d'une vie, toute entière consacrée aux missions, lui auront mérité la récompense des Apôtres. Il avait pour l'aider en ces travaux, 33 missionnaires Dominicains et 20 prêtres chinois, et c'est vraiment peu, pour desservir plus de 50,000 fidèles et près de 28,000 catéchumènes.

SIR PERCY GIROUARD

A propos de missions toujours, nous avons cueilli, dans une revue anglaise ce passage intéressant d'une lettre, venant d'un missionnaire en Uganda, Afrique Orientale.

“ C'est un grand avantage pour nous d'avoir ici un Gouverneur catholique. Nous sommes toujours sûr d'obtenir justice. Et c'est réellement un “ splendide Gouverneur que nous avons ; très énergique et fort habile, mais pardessus tout d'une exquise bonté. Il s'est rendu ici on ne peut plus populaire. C'est un Canadien Français. ”

Il s'agit bien, en effet, de l'un des nôtres, Sir Percy Girouard.

CHRONIQUE DU COUVENT D'OTTAWA

Ottawa, 2 juillet : Son Excellence Monseigneur Stagni a donné aux Dominicains du couvent d'Ottawa un témoignage de sa bienveillante bonté, en venant lui même, à l'église Saint-Jean-Baptiste, conférer la prêtrise à quatre de nos jeunes religieux : R.R. P.P. Etienne M. Bellemare, Ceslas Forest, André Casavant et Augustin Leduc.

Un grand nombre de parents et d'amis ont suivi, le cœur, plein d'émotions, les cérémonies si touchantes de l'ordination.

A l'issue de la grand'messe, les paroissiens de Saint-Jean Baptiste présentèrent à Son Excellence une adresse dans laquelle ils exprimèrent leur attachement au Saint-Siège et leur vénération pour son représentant officiel. Son Excellence félicita les paroissiens de leurs bons sentiments et leur recommanda “ de toujours s'approcher de l'autorité ecclésiastique avec respect et confiance. ” Elle souhaite ensuite un

long et fructueux ministère aux nouveaux ordonnés et assura que cette fête religieuse serait une journée de bénédictions pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

3 juillet.—Les nouveaux prêtres célèbrent leur première messe. Les cérémonies traditionnelles : chant du *Veni Creator*, baisement des mains du nouvel ordonné, se renouvellent chaque année sans jamais se répéter. Elles éveillent dans l'âme de tous des sentiments d'amour et de gratitude envers Dieu.

Les parents et les amis s'approchent pieusement de la sainte table. Quel moment d'extatique bonheur pour le père ou la mère qui sont communiés de la main de leur fils : Parents chrétiens, cette minute d'indicible joie est une récompense de votre généreuse et intelligente coopération à la vocation de votre fils. Le respect que vous avez toujours montré pour le prêtre a peut-être éveillé dans l'âme de votre enfant le désir du sacerdoce. Votre vigilance a su le conserver pur au milieu des dangers du monde et lui rendre possible la réalisation de son rêve qui grandissait dans le secret de son cœur. Cette fleur délicate de la vocation sacerdotale et religieuse de votre enfant a pris racine dans votre foyer ; aujourd'hui elle est dans son complet épanouissement. Dieu vous en fait respirer le premier parfum en permettant que la première bénédiction de votre fils prêtre soit pour vous et sa première hostie consacrée, pour votre âme.

